



**N°4 - 17 mai 2023**

**Dans ce numéro:**

- Météo
- Point vignoble
- Mildiou
- Oïdium
- Black Rot
- Filage
- Escargots
- Epamprage
- Collecte ADIVALOR
- Essais chélate de fer et Bio-Solutions
- Conditions d'application des pulvérisation
- Contrôle technique des pulvérisateurs

**Météo**

Météo journalière	Températures Mini/maxi	Moyenne des précipitations	Vitesse et direction des vents
Aujourd'hui	7°/20°	0 mm	11,5 km/h Rafales (30 km/h) ↓ NE
Demain	7°/20°	0 mm	11 km/h Rafales (26 km/h) ↓ NE
Vendredi 19/05/23	7°/21°	0 mm	10 km/h Rafales (26 km/h) ↓ NE
Samedi 20/05/23	10°/21°	0 mm	9 km/h Rafales (23 km/h) ↓ NE
Dimanche 21/05/23 <i>Risque d'orage en soirée</i>	11°/22°	1,3 mm	6 km/h Rafales (15 km/h) ↓ N
Lundi 22/05/23 <i>Risque d'orage en soirée</i>	13°/23°	5,7 mm	9 km/h Rafales (18 km/h) ↘ O
Mardi 23/05/23	15°/19°	7,2 mm	6 km/h Rafales (18 km/h) ↙ NE
Mercredi 24/05/23	12°/23°	4 mm	12 km/h Rafales (18 km/h) ↓ NE

source météo CARC SENCROP (GENTÉ)

Toutes les informations météo fournies sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles.

De plus aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude, la précision ou l'exhaustivité des informations mises à disposition. Toute décision prise sur la base des prévisions météorologiques est de la responsabilité de l'utilisateur.

En aucun cas la CARC ne pourra être tenue responsable de tous les dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces données.

## Point vignoble

### • Phénologie

L'Ugni blanc se situe en moyenne entre les stades BBCH 53 et 55 (grappes nettement visibles et boutons floraux agglomérés).

Les rameaux ont poussés de 10 cm en moyenne et ont pris une feuille.

### • Climatologie

Notre station météo SENCROP de Genté a enregistré un cumul de 42 mm de précipitations et des températures moyennes de 15 °C lors des quinze derniers jours.

Les températures à venir s'annoncent plutôt douces. Des risques d'orages sont annoncés pour le week-end et le début de semaine prochaine.



*Grappes nettement visibles  
Source CARC*

## Mildiou

Sur la semaine écoulée, les premières tâches de mildiou sont apparues sur les étages inférieurs (2ème feuille). Elles sont vraisemblablement dues aux pluies de la dernière décade d'avril.

**Le risque est en hausse et passe à un niveau moyen à fort.**

Il convient de bien soigner votre protection mildiou car la vigne est à un stade de sensibilité important.



*Mildiou sur feuille  
Source CARC*

## Oïdium

**Le risque Oïdium est en augmentation.**

Les stades de grandes sensibilités sont désormais atteints. Il convient d'assurer une bonne protection.

## Black Rot

Des taches de black rot sur feuilles ont été observées au vignoble mais elles restent peu importantes.

**Le risque est fort dans les prochains jours.**

Il convient de rester particulièrement vigilant dans les parcelles ayant un historique black rot.



*Black rot sur feuille  
Source CARC*

## Filage

On observe localement des grappes touchées par le phénomène de filage. Afin d'accompagner le végétal, il est possible d'utiliser : **Cepro Lif** à 2kg/ha ou **Antys 8** à 2l/ha.

## Escargots

Localement, des dégâts ont été observés.

**Il convient de rester vigilant, notamment sur les vignes encore peu développées.**



*Attaque d'escargots  
sur jeune vigne  
Source CARC*

## Epamprage (Egourmandage)

Il conviendra d'intervenir prioritairement manuellement ou mécaniquement avant le durcissement des gourmands. Des solutions chimiques existent également.

## Collecte ADIVALOR

Nous vous informons que la CARC organise une semaine de collecte de vos EVPP (Emballages Vide de produits phytopharmaceutiques) Big Bags et sacs.



# du 22 au 26 mai 2023

Depuis plusieurs années la CARC est engagée dans la démarche de recyclage **ADIVALOR**. La filière progresse et permet de recycler de nombreux produits usagés. Elle devient de plus en plus exigeante,

et nous, les distributeurs, sommes obligés de nous conformer aux règles et critères de livraisons sur les plateformes de récupération des déchets.

### Les règles de collecte à respecter :

Vos bidons doivent **IMPÉRATIVEMENT** arrivés propres, rincés, égouttés et les bouchons séparés, le tout dans des sacs **ADIVALOR** fermés avec le nom de votre exploitation inscrits sur les sacs.

Les Big bags doivent **IMPÉRATIVEMENT** arrivés pliés en 3 et par paquets de 10 BB ficelés.

**La CARC se réserve le droit de refuser vos sacs en cas de non respect des consignes de collecte.**

## Essais Chélate de fer et Bio-Solutions

Nous avons mis en place un essai "Chélate de fer et Bio-Solutions" sur la commune de Pérignac en Charente Maritime. Cet essai comprend dix modalités ainsi qu'un témoin non traité.

Le premier objectif est de tester différentes solutions de chélate de fer présentes sur le marché et de comparer leur impact sur la production de la vigne.

Le deuxième objectif, est de tester des Bio-Solutions associées au chélate afin d'observer leur influence sur la productivité, la coulure et l'état sanitaire de la plante.

Nous remercions Arnaud et Laurent BOURREAU pour leur accueil et leur disponibilité.

Le bilan de l'essai sera réalisé à l'issue des vendanges.



## Conditions d'application des pulvérisations

Déterminer la période optimale est capital pour garantir l'efficacité d'un traitement. Il est crucial de ne pas appliquer un traitement lors de périodes trop ventées, lorsque l'air est trop sec ou en cas de forte chaleur. Pour rappel on ne doit pas intervenir si le vent dépasse 19 km/h, si l'hygrométrie est inférieure à 60 %, si la température dépasse 25 °C.

Idéalement il convient de traiter sans vent, avec une hygrométrie proche de 80% et dans une plage de température comprise entre 8 °C et 20 °C.

## Contrôle technique des pulvérisateurs

Pour les traitements de début de campagne où la végétation est peu développée, utiliser de préférence un pulvérisateur équipé de panneaux récupérateurs. Ces panneaux permettent de mieux appliquer le traitement en milieu confiné, mais également de limiter la dérive et de permettre une récupération du produit qui n'atteint pas le végétal.

Le succès d'un programme de protection phytosanitaire repose sur la qualité de la pulvérisation.

Il convient de vérifier le bon réglage des appareils de pulvérisation à chaque utilisation.

Pour mémoire les appareils de pulvérisation (y compris les pulvérisateurs à désherber) doivent obligatoirement être contrôlés par une société agréée (loi sur l'eau du 30 décembre 2006).

Depuis le 1er janvier 2021, la loi exige que ce contrôle soit effectué au moins tous les 3 ans, ou avant les 5 ans pour un pulvérisateur neuf (date d'achat du pulvérisateur neuf faisant foi).

Suite à l'évolution de la réglementation, veillez à bien respecter les distances minimales entre les zones d'épandage et les zones d'habitation.

Pour plus d'information :

<https://agriculture.gouv.fr/distances-de-securite-pour-les-traitements-phytopharmaceutiques-proximite-des-habitations>

Les entreprises agréées sur notre secteur sont **PULVE CENTER** et **JCM**.

**Notre équipe de techniciens est à votre écoute pour toutes demandes d'informations complémentaires.**



Jean-Yves SAUVAGE  
06 07 27 63 29

François CLEMENT  
06 24 86 44 21

Kévin LOCHON  
06 01 84 16 79

Pierre RENAULT  
06 14 55 60 58



Ce bulletin a été rédigé en prenant compte du dernier BSV Vigne Charentes consultable sur le lien ci-dessous : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/vigne-charentes-a2644.html>

**Prochain Viti Hebdo le 31 mai 2023**

**L'abonnement Viti Hebdo est gratuit pour l'ensemble des sociétaires de la CARC.**

Tous droits réservés, reproduction et diffusion interdites sans accord de la CARC